

---

# **Politique culturelle**

---

**Ville de Lavaltrie**

---

**2010 - 2013**

---

# *Mot du conseil municipal*

Nous sommes fiers de vous présenter la politique culturelle de la Ville de Lavaltrie. Nous sommes persuadés que la culture contribue à l'épanouissement de nos concitoyens et nous sommes fermement décidés à lui accorder la place qu'elle mérite au sein de nos structures municipales. Cette politique découle des rencontres, échanges et discussions autour d'une même table, celle du développement durable de Lavaltrie, qui ont fait émerger le besoin de se doter d'une politique culturelle vivante et dynamique pour notre milieu en pleine ébullition.

La culture, dans son ensemble, doit être rendue accessible à toute la population. La Ville encourage le caractère public et collectif de la culture. La Ville reconnaît la contribution de la culture dans la définition de son identité locale, dans l'affirmation du sentiment d'appartenance de ses habitants et dans l'essor de son économie. La Ville considère la culture comme une responsabilité partagée et reconnaît l'apport de la population, des intervenants culturels et des partenaires du milieu dans le développement culturel lavaltriois. Ayant pris vie aux côtés du fleuve Saint-Laurent et ayant vu naître le Chemin du Roy, Lavaltrie possède un potentiel culturel encore en friche, mais qui porte en lui d'innombrables possibilités. Les contes et légendes, notre histoire, notre patrimoine ainsi que la qualité des artistes et artisans lavaltriois sont la source d'inspiration de cette politique culturelle; une politique qui vient marquer notre intention de positionner la culture comme l'un des principaux jalons de notre développement. Nous avons la chance de travailler à la base et de voir les projets prendre forme, petit à petit. Notre rôle consiste à défricher: délimiter le terrain, créer de l'espace pour l'épanouissement des talents, reconnaître les projets porteurs de sens, soutenir la créativité, et surtout, rendre accessible l'univers culturel à notre population. Il s'agit pour nous d'une contribution significative, puisqu'elle nous permet de favoriser l'épanouissement d'une culture qui nous est propre et qui correspond à ce que nous sommes.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de cette politique; ceux que nous considérons comme les horticulteurs de notre jardin culturel. C'est à eux que revient le soin de planter, de faire germer, de nourrir et d'entretenir cette culture florissante. MERCI aux citoyennes et citoyens qui ont participé à la démarche de développement durable, MERCI au Comité de la politique culturelle, MERCI aux artistes et artisans locaux, MERCI à tous nos diffuseurs et ambassadeurs artistiques et culturels. Que cette politique soit la vôtre, qu'elle trace le portrait culturel de ce que nous sommes aujourd'hui, et de ce que nous voulons être demain.



Le maire, Jean Claude Gravel

# *Prelude*

La démarche de développement durable réalisée entre 2004 et 2007 nous a clairement indiqué que la Ville de Lavaltrie devait adopter une politique culturelle. On reprochait alors à l'organisation municipale son manque d'engagement dans le développement des arts, de la culture et du patrimoine.

Ainsi, dans le but de travailler en partenariat avec le milieu et de s'assurer que le développement culturel soit harmonieux et concerté, le conseil municipal a décidé de présenter sa candidature pour adhérer au réseau Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP). Cette démarche a conduit à l'embauche d'un agent de développement culturel, entré en fonction à l'automne 2007.

Le Comité de la politique culturelle a ensuite été mis sur pied et a organisé la consultation publique qui a mené à la rédaction de la politique culturelle. Dès la première rencontre, le ton était donné: à l'image de la culture lavaltrioise, la consultation serait animée, bien vivante et sortirait de l'ordinaire.

À elle seule, cette démarche a fait avancer le processus de maillage, de collaboration et de mise en commun des talents de chacun. Après deux ans de concertation et de travail sur le terrain, la politique culturelle de Lavaltrie voit le jour.

En adoptant sa politique culturelle, la Ville de Lavaltrie reconnaît l'apport fondamental de la culture dans l'éveil, le développement et l'épanouissement de la personne. Elle considère l'importance d'aménager des espaces culturels où artistes et intervenants peuvent se rencontrer et échanger avec les citoyens de tous âges.

La politique culturelle est un outil qui permettra à la Ville de préciser, d'affirmer et de promouvoir son identité culturelle en mettant l'accent sur ses spécificités et en reconnaissant ses acquis et les acteurs de son développement. Cette politique permettra également la création d'un environnement dynamique et évolutif qui favorisera l'émergence des pratiques culturelles.

Ce faisant, la Ville pourra répondre plus adéquatement aux besoins des citoyens et se positionner en tant que municipalité culturelle de la MRC de D'Autray.

# *Portrait de Lavaltrie*

## *Situation géographique*

Lavaltrie est située dans la région de Lanaudière. Établie sur le Chemin du Roy, Lavaltrie étonne par sa vocation à la fois urbaine et rurale. Chez nous, les eaux du fleuve courtisent les terres agricoles. La route des antiquaires accueille les visiteurs en provenance de Montréal. Ici, les maisons aux styles anciens ouvrent leur porte à une nouvelle génération de résidents. Nos parcs se transforment... ils font écho aux rires des enfants et des jeunes familles qui ont choisi Lavaltrie pour s'y établir et bénéficier d'une bonne qualité de vie.

Lavaltrie est située à environ 30 minutes à l'est de Montréal, à proximité d'une métropole de 3,6 millions de personnes (grande région métropolitaine de Montréal, Montérégie, Laval) en 2008.

Elle est traversée par les trois plus grands axes de circulation touristique de la région de Lanaudière:

- axe est-ouest (route 138 – Chemin du Roy);
- axe est-ouest (autoroute 40);
- axe vers le nord (autoroute 31).

Elle se divise en deux secteurs: le secteur urbain, qui est situé en bordure de la route 138, et le secteur rural, au nord de l'autoroute 40.

## *Portrait sociodémographique*

Lavaltrie compte actuellement une population de 12 936 habitants. Elle a connu, depuis 1991, une augmentation de 50 % de sa population.

Les statistiques de 2006 nous indiquent que les 0-24 ans forment le groupe d'âge le plus important à Lavaltrie, dans une proportion de 34 %. Viennent ensuite les 25 à 44 ans (30 %), les 45 à 60 ans (21 %) et les 60 ans et plus (15 %). Les **jeunes familles** composent donc la majeure partie de la population lavaltrioise.

Pour cette raison, on retrouve sur le territoire quatre écoles primaires, une école secondaire, deux centres de la petite enfance et plusieurs garderies en milieu familial. La ville compte de nombreux parcs et espaces verts dont les deux principaux font l'objet actuellement de transformations majeures afin de mieux répondre aux besoins des familles, qui en sont les principales utilisatrices.

La conciliation travail-famille est une préoccupation de tous les instants pour les résidants de Lavaltrie, car 64 % des Lavaltoises et des Lavaltois travaillent à l'extérieur de la ville, en majorité dans la région de Montréal ou de Laval. Ils voyagent donc près de trois heures par jour.

Cette réalité nous permet d'affirmer que les aînés constituent la clientèle la plus susceptible de répondre à l'offre culturelle et de l'alimenter durant le jour; quant aux familles, les plages horaires de soir et de fin de semaine doivent être considérées, de manière à les rejoindre. Dans cette perspective, il est également important d'initier des actions qui permettront d'assurer la relève culturelle de Lavaltrie et de créer des occasions de rencontres intergénérationnelles.

# *Historique*

Une vingtaine d'années après la fondation de Ville-Marie, Séraphin Margane, Sieur de Lavaltrie, arrive à Québec, avec le régiment de Carignan, pour assurer la défense de la jeune colonie constamment menacée par les attaques iroquoises. En 1672, après quelques années de campagnes militaires, Séraphin Margane, Sieur de Lavaltrie, reçoit de l'intendant Jean Talon une seigneurie qui vient de lui être concédée sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Jusqu'à la fin du régime français, survenue en 1763, les premiers seigneurs de Lavaltrie poursuivront, dans des conditions difficiles et éprouvantes, la double mission de développer leur concession et de maintenir la protection sur tout le territoire de la Nouvelle-France.

En 1713, tous les habitants, à la demande du Seigneur, doivent défricher et préparer un chemin sur 24 pieds de large. Ils doivent aussi construire des ponts sur les rivières. En 1732, ce chemin est reconnu et intégré au Chemin du Roy, qui lui sera complété en 1737. La construction de cette voie routière et les facilités exceptionnelles de son quai ont permis à Lavaltrie de jouer un rôle de toute première importance dans le développement de Lanaudière.

En 1855, à la suite d'une loi de la législature du Bas-Canada, qui abolissait le régime seigneurial, la municipalité de Lavaltrie est formée avec comme premier maire, M. Jean-Baptiste Héту. C'est en 1927 que la campagne et le village formeront leur conseil municipal distinct. Lavaltrie, longtemps reconnue comme un lieu de villégiature apprécié des touristes, a développé, au cours de la dernière décennie, une vocation domiciliaire qui a mené à un accroissement important de sa population.

En mai 2001, le Village et la Paroisse de Lavaltrie ont fusionné. La population atteint actuellement 12 500 habitants. Riche de ses 338 ans d'histoire et solidement enracinée dans son dynamisme d'aujourd'hui, Lavaltrie mérite d'être découverte.

# *Horizon culturel de Lavaltrie*

Lavaltrie est au cœur de plusieurs contes et légendes racontés à travers le monde. La légende, sûrement la plus célèbre de l'Amérique française, est sans contredit celle de la Chasse-Galerie dont l'action se déroule à Lavaltrie. Cette légende transcrite et diffusée de la plus belle façon par l'écrivain Honoré Beaugrand met en évidence Lavaltrie comme un des hauts lieux légendaires nord-américains. Belle coïncidence, Honoré Beaugrand est né à Lanoraie, le village voisin!

Autre légende très connue : *Les amours de Guillemette* d'Yves Thériault, qui nous présente la vie sous le régime français, en mettant particulièrement en relief l'importance du fleuve comme voie principale de communication et la position de Lavaltrie sur cette voie d'eau.

## **Notre patrimoine**

Lavaltrie est traversée par les deux premières grandes voies de circulation de l'Amérique du Nord, voie d'eau et voie de terre, le fleuve Saint-Laurent et le Chemin du Roy, à quelques pas l'un de l'autre. Cette première longue route canadienne, qui est la rue principale de la ville, a conservé une portion de la fameuse forêt de pins que les voyageurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles vantaient dans leurs récits de voyage.

La Ville a acquis le lot boisé qui servait de parc à une maison de notables. Le boisé est remarquable de beauté et de vitalité. La maison néovictorienne (XIX<sup>e</sup> siècle) est localisée au cœur de la ville, entourée de coquettes demeures ancestrales, tout près de l'église, de la petite chapelle et du presbytère. Enfin, la présence de plusieurs antiquaires sur le territoire de Lavaltrie reflète l'intérêt des visiteurs pour le patrimoine.

## **Notre noyau culturel**

Le Boisé du Chemin du Roy (inauguré en juin 2002), la Maison des contes et légendes, la Maison Rosalie-Cadron (inaugurée en mai 2006), le Café culturel de la Chasse-Galerie (inauguré en juin 2006) et la Maison ancestrale (acquise en 2007) sont tous des lieux à vocation culturelle, patrimoniale et touristique que la Ville de Lavaltrie soutient dans leur développement. De plus, la présence d'une bibliothèque municipale, de plusieurs résidences patrimoniales, d'une galerie d'art de renommée internationale, d'un commerce de vitraux de renom et de plusieurs antiquaires fait que la Ville de Lavaltrie possède un fort potentiel de développement culturel et touristique.

# *Principes directeurs*

**« Construire ensemble une ville culturelle où tous pourront exprimer leur créativité. »**

1. La culture, dans son ensemble, doit être rendue accessible à toute la population, peu importe l'âge et le statut social.
2. La Ville encourage le caractère public et collectif de la culture. Ainsi, elle met à la disposition de la population des endroits permettant d'entrer en contact avec les artisans du milieu culturel et crée des événements populaires favorisant les échanges.
3. La Ville reconnaît la contribution de la culture dans la définition de son identité locale, dans l'affirmation du sentiment d'appartenance de ses habitants et dans l'essor de son économie.
4. La Ville convient de l'importance de tisser des liens entre le milieu culturel et le milieu de l'éducation, dans une perspective de transmission du savoir, d'accomplissement et de libre expression.
5. La Ville considère la culture comme une responsabilité partagée et reconnaît l'apport de la population, des intervenants culturels et des partenaires du milieu dans l'épanouissement du fait culturel lavaltois.



## *Axes de développement*

Les rencontres avec nos artistes et artisans, les échanges avec les diffuseurs et promoteurs de notre culture ainsi que notre démarche de consultation populaire nous ont permis de définir clairement les besoins et les attentes du milieu culturel lavaltriois. De manière à harmoniser cette réflexion à la réalité sociodémographique de Lavaltrie, nous avons identifié **six axes de développement**, qui nous permettront de donner un mouvement, à la fois spécifique et rassembleur, à notre action culturelle.

- Éducation, sensibilisation et médiation culturelles
- Information, concertation et mobilisation
- Identité et appartenance
- Équipements, lieux et espaces culturels
- Reconnaissance des artistes et de l'engagement culturel
- Histoire et patrimoine

# *Orientations et objectifs*

## *Éducation, sensibilisation et médiation culturelles*

La Ville de Lavaltrie reconnaît l'importance d'initier les jeunes à la culture afin de développer leur libre expression, leur adaptabilité et leur créativité. De même, elle conçoit l'importance de la transmission de l'histoire et de la culture, via les relations intergénérationnelles et le mentorat. La Ville doit donc développer une offre culturelle et des stratégies d'intégration pour les publics de tous âges, et ce, en misant sur la médiation culturelle. Pour ce faire, la Ville s'engage à respecter les orientations suivantes:

### **INSTAURATION DE MESURES QUI FAVORISENT L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION À LA CULTURE**

- Développer des activités d'éveil aux arts et à la culture pour tous les publics, soit les enfants, les adolescents et les aînés;
- Permettre la réalisation de projets culturels en partenariat avec les écoles;
- Intégrer un volet culturel dans les activités récréatives jeunesse offertes par la Ville;
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles dans la pratique culturelle.

### **ÉLABORATION DE PROCESSUS FACILITANT LA MÉDIATION CULTURELLE**

- Encourager les rencontres entre les citoyens et les artistes;
- Créer et susciter des activités et des événements rassembleurs qui mettent en valeur un ou plusieurs attraits de la ville;
- Favoriser l'accès aux lieux culturels le soir et la fin de semaine;
- Maintenir les frais d'entrée les plus bas possible et offrir des abonnements.

## *Information, concertation et mobilisation*

Pour assurer son développement culturel, la Ville doit miser sur l'appui et la participation de ses partenaires. De manière à encourager les pratiques culturelles, à démocratiser l'accès à la culture, la diffusion et la fréquentation des activités, la Ville reconnaît qu'elle doit faciliter l'accès à l'information culturelle pour les citoyens, les partenaires et les visiteurs. Pour ce faire, la Ville s'engage à adopter les orientations suivantes:

### **ANIMATION DU MILIEU**

- Mettre en place un comité de suivi de la politique culturelle et de son plan d'action (acteurs culturels, élus, citoyens, etc.);
- Développer un réseau de bénévoles en culture.

### **PROMOTION ET DIFFUSION DE L'OFFRE CULTURELLE**

- Inventorier et mettre en commun les attraits et les lieux culturels de la Ville;
- Diffuser l'offre culturelle à travers tous les médias disponibles (lieux d'affichage, publications de la Ville, site Web, journaux, radio, télévision régionale, réseaux sociaux, écoles, etc.).

### **PARTICIPATION DES PARTENAIRES D'AFFAIRES ET GOUVERNEMENTAUX**

- Favoriser la promotion de la vie culturelle de la Ville lors des rencontres avec divers partenaires municipaux, régionaux et nationaux;
- Promouvoir l'impact économique de la vie culturelle auprès des entreprises, des commerces et des professionnels du milieu;
- Sensibiliser et impliquer les entreprises, les commerces et les professionnels aux projets de développement culturel (présidence d'honneur, signatures d'ententes, etc.);
- Créer des liens avec les partenaires du milieu du tourisme et de l'agrotourisme.

## *Identité et appartenance*

Dans une perspective de développement culturel durable, la Ville reconnaît qu'il est essentiel que le citoyen s'approprie son identité culturelle. La Ville doit déterminer des facteurs identitaires qui favoriseront et stimuleront le sentiment d'appartenance et la participation des citoyens. S'assurer que chaque citoyen devienne un fier ambassadeur de Lavaltrie. Pour ce faire, la Ville s'engage à respecter les orientations suivantes:

### **DÉTERMINER UN CRÉNEAU DE DÉVELOPPEMENT DISTINCTIF**

- Cibler les particularités sur lesquelles la Ville devrait orienter son développement culturel;
- Susciter l'adhésion et la participation de la population autour d'une identité culturelle spécifique.

### **STIMULER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET LA PARTICIPATION**

- Mettre en valeur l'histoire des familles souches de Lavaltrie;
- Favoriser l'intégration des nouveaux citoyens par la sensibilisation aux activités et aux richesses culturelles de la ville;
- Privilégier le potentiel local dans tous les événements organisés par la Ville.

## *Équipements, lieux et espaces culturels*

De manière à encourager l'émergence des pratiques culturelles et à favoriser la création, la diffusion et la fréquentation des activités, la Ville reconnaît qu'elle doit faciliter l'accès à des équipements et des lieux adaptés aux besoins des acteurs culturels et des citoyens. Pour ce faire, la Ville s'engage à adopter les orientations suivantes:

### **CRÉATION D'UN CONTEXTE FAVORABLE À LA RENCONTRE DES CITOYENS AVEC LA CULTURE**

- Appuyer les organismes culturels existants et leur faciliter l'accès aux locaux et aux équipements culturels;
- Aménager de nouveaux lieux permettant la pratique culturelle et apporter les améliorations nécessaires aux espaces déjà disponibles;
- Soutenir les lieux de mise en valeur et de diffusion afin qu'ils poursuivent leur mission auprès de la population locale et des visiteurs;
- Encourager l'ouverture et l'implantation de lieux de rencontres à vocation culturelle.

### **REVITALISATION DES ESPACES ET LIEUX PUBLICS**

- Mettre en place des programmes incitatifs de mise en valeur par la culture et les arts;
- Déterminer et réserver des espaces dédiés aux arts et à la culture dans les bâtiments municipaux, les parcs, les lieux publics et les espaces verts;
- Encourager l'intégration d'œuvres d'art dans les nouvelles constructions;
- Assurer une gestion harmonieuse du développement culturel sur les artères principales;
- Mobiliser les divers services municipaux et la communauté autour d'actions concrètes de préservation, de sensibilisation et d'amélioration.

## *Reconnaissance des artistes et de l'engagement culturel*

Les artistes amateurs et professionnels de Lavaltrie sont au cœur du développement culturel. Leur contribution a un impact direct sur la qualité de vie des citoyens et le développement de leur identité culturelle. La Ville reconnaît le statut d'artiste local et encourage la pratique artistique amatrice et professionnelle. Pour ce faire, la Ville s'engage à adopter les orientations suivantes:

### **SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT**

- Organiser et promouvoir le développement du réseautage entre les artistes;
- Accompagner les artistes dans leur développement artistique;
- Encourager et stimuler les initiatives et les projets innovateurs.

### **RECONNAISSANCE DU STATUT D'ARTISTE LOCAL**

- Constituer un jury de pairs dont le rôle consistera à dépister, reconnaître et conseiller les artistes amateurs et professionnels de Lavaltrie;
- Reconnaître l'apport culturel (artistes, bénévoles, familles, etc.) ayant contribué de manière significative à la qualité de vie des citoyens de Lavaltrie;
- Élaborer une politique d'acquisition d'œuvres d'art.

## *Histoire et patrimoine*

La Ville est consciente de l'importance et de la richesse de son histoire ainsi que de son patrimoine religieux, bâti et vivant. Elle est également consciente des retombées positives qu'engendreront des investissements adéquats dans la mise en valeur, la restauration et la conservation de son patrimoine. De manière à permettre le rayonnement de son histoire et à favoriser une sensibilisation au patrimoine, la Ville s'engage à adopter les orientations suivantes:

### **MISE EN VALEUR DE L'HISTOIRE DE LAVALTRIE**

- Élaborer des activités et des circuits culturels sur les lieux patrimoniaux;
- Encourager la diffusion de l'histoire locale.

### **SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX, BÂTI ET VIVANT**

- Inventorier et documenter nos richesses historiques et patrimoniales;
- Mettre en place des mesures réglementaires de protection du patrimoine;
- Intégrer la dimension patrimoniale au développement urbanistique de la municipalité;
- Proposer des programmes d'aide et de soutien aux propriétaires de bâtiments patrimoniaux;
- Recueillir et diffuser les témoignages des porteurs de tradition et d'histoire de Lavaltrie;
- Faciliter le recueil de dons d'archives, de photos anciennes et d'écrits en partenariat avec le Centre régional d'archives de Lanaudière;
- Favoriser le partenariat et les échanges avec les organismes voués à la conservation et à la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine.

# Remerciements

## **Le Comité créatif :**

Les animateurs :

Jocelyne Munger, animatrice

Johanne Siminaro, logistique

Michel Goulet, Agent culturel

## **Les participants et cocréateurs**

Michel Archambault, citoyen

Andy Bamba, sculpteur

Guyline Bélanger, peintre, sculpteur

Ginette Bouchard, citoyenne

Marcel Carmoni, peintre

Marialys Chagnon, ébéniste et joaillière

Danielle Corbeil, citoyenne

Suzie Fontaine, Propriétaire École de danse du même nom

Claudette Gladu, Présidente du Salon des Artisans, déjeuners Vélo, Organisatrice de voyage culturel.

Judes Gratton, citoyen

Pascal Grégoire, producteur et musicien

Louise Huard, citoyenne

Hortense Jean, peintre

Paulyne Labrie, peintre

Dominique Lachapelle, Artisane du verre

Mathieu Lagacé, citoyen

Nathalie Landry, citoyenne

Sylvain Leblanc, citoyen

Jean-Sébastien Martin, directeur artistique du café culturel de la Chasse-galerie

Charles Meunier, citoyen

Christine Mousseau, céramiste, potière

Françoise Pascals, peintre

Martine Pelletier, citoyenne

Normand Pelletier, artisan du cuir

Michelle Picard, antiquaire et directrice de la Maison Rosalie-Cadron

Brigitte Richer, directrice de la Bibliothèque de Lavaltrie

André Tremblay, conteur

Mireille Vachon, Costumière

Jessica Violette, artisane métier d'art

## **Le Comité de réflexion :**

Marialys Chagnon, ébéniste et joaillière

Danielle Corbeil, citoyenne

Claudette Gladu, Présidente du Salon des Artisans, déjeuners Vélo, Organisatrice de voyage culturel.

Michel Goulet, agent culturel

Charles Meunier, citoyen

Michelle Picard, Directrice de la Maison Rosalie-Cadron

Brigitte Richer, Directrice de la Bibliothèque de Lavaltrie



Johanne Siminaro, artiste en art visuel

Merci à M. Kemp et Mathieu Lagacé pour leur inspiration et leur travail qui ont permis de présenter le premier projet de politique culturelle dans le cadre du processus de développement durable.

Un merci tout spécial à Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint; Marie-Josée Charron, agente de communication; Anne-Marie Mesa, citoyenne et traductrice agréée; et à Mme Jocelyne Vaillancourt, citoyenne de Lavaltrie